

Chronique patrimoine

Le patrimoine bâti de notre municipalité est le reflet de notre identité et le témoin hérité du savoir-faire de nos ancêtres. La culture est un élément essentiel de la qualité de vie et du développement de notre territoire. Il est important de créer un équilibre entre nos valeurs modernes et la préservation des manifestations de notre culture. Sauvegarder notre patrimoine bâti c'est conserver et entretenir les revêtements, les fenêtres, l'ornementation des maisons anciennes pour préserver le caractère particulier de notre architecture.

Saviez-vous que la qualité de vie d'un village ou d'un quartier se mesure entre autres en fonction de la qualité de son cadre bâti ?



Maison Lizotte (disparue)

Pourquoi restaurer ? Pour préserver le caractère de notre village et conserver les témoins de notre histoire et l'identité de notre patrimoine bâti. Pour s'assurer d'une continuité dans l'utilisation des matériaux naturels et ainsi respecter notre environnement pour un développement durable. La valeur des bâtiments anciens est inestimable pour les communautés. Une propriété bien entretenue conserve toujours une bonne valeur marchande.

Votre maison ancienne est un trésor ne la négligez pas ! Une intervention réussie redonne vie à une vieille maison, à l'inverse, une banalisation de l'architecture ancienne lui enlève toute sa valeur.

Les chroniques patrimoniales aborderont plusieurs sujets pour orienter vos projets de rénovation. Le beau temps s'en vient ! Nous évoquerons au cours des prochaines semaines quelques règles de base de la conservation et les bonnes pratiques. Nous aborderons entre autres les familles architecturales, les structures, les revêtements, les portes, les fenêtres, les ornements, les toitures, les aménagements paysagers, le recyclage des bâtiments... Notre patrimoine bâti et nos paysages sont notre plus belle vitrine. Pour maintenir et continuer notre qualité de vie, misons sur la sauvegarde de notre héritage culturel (tiré de : RURALYS, 2006, *Guide d'intervention du patrimoine bâti*).

Le Comité culture et patrimoine